

Réaction au départ du SNpsyEN-UNSA

Lors de la réunion du 16 janvier 2012, la représentante du SNpsyEN-UNSA a informé les autres organisations du groupe des 7 de la décision de retrait du groupe prise par la commission administrative nationale de son syndicat. Depuis la rencontre de son syndicat avec le cabinet du ministre V. Peillon, son syndicat revendique que le psychologue des écoles devienne un psychologue du socle, travaillant en école et en collège. Cette nouvelle position est en désaccord avec la position commune prise par le groupe depuis sa création en 1985.

Les revendications du groupe des 7 sont :

- Un statut de psychologue de l'EN ;
- Un corps de psychologues de la maternelle à l'université, respectant la spécificité des champs d'intervention 1^{er}, second degré, université ;
- Un recrutement comparable à celui des psychologues des autres fonctions publiques (master 2 de psychologie toutes spécialités) ;

Le groupe regrette cette décision de retrait mais prend acte d'une évolution de la position du SNPSYEN contraire aux positions du groupe des 7 et empêchant le fonctionnement consensuel qui jusqu'à présent a été la règle dans le groupe.